



LA DECLARATION ATLANTIQUE DE DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN

Les Villes Atlantiques s'unissent dans la lutte contre le changement climatique et ses effets.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du réseau des Villes Atlantiques, qui se tiendra les 24 et 25 mai 2022 à Donostia / San Sebastian sous la devise "*Les villes atlantiques se préparent à la lutte contre le changement climatique*", les maires des Villes Atlantiques promeuvent la déclaration suivante.

Préambule

Le changement climatique est une réalité mondialement reconnue. Les documents successifs publiés par le *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC)* dans le cadre du *Sixième rapport d'évaluation (RE6) (Report, Climate Change 2021: The Physical Science Basis, Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, and Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change)*, apportent de nouvelles preuves, avec un consensus scientifique, sur le changement climatique, ses impacts et les risques associés, et sur la nécessité d'agir plus énergiquement.

Depuis l'approbation de la *Charte d'Aalborg*, suivie de toute une série de sommets internationaux sur le climat, tels que Rio+10, Kyoto, Paris ou, plus récemment, la *COP26* à Glasgow, ou de pactes entre gouvernements ou maires, tels que le *Global Covenant of Mayors*, différents engagements ont été pris successivement en matière de climat, avec pour objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la neutralité climatique. Il convient également de mentionner la *Déclaration Sea'Ties* des villes et territoires côtiers face à la montée du niveau de la mer, dans le cadre du *One Ocean Summit* à Brest en février 2022.

Dans cette lignée et dans le cadre européen, la " Nouvelle stratégie d'Adaptation au Changement Climatique de l'UE " (2021) vise à renforcer la capacité d'adaptation de l'Union européenne et à minimiser sa vulnérabilité aux impacts prévisibles du changement climatique. Une étape supplémentaire qui rejoint le Pacte Vert Européen (2019), la proposition de *Loi Européenne sur le Climat*, le *Nouveau Bahaus*, le *Plan d'Action pour l'Economie Circulaire* et la *Stratégie Européenne pour la Biodiversité*, ainsi que le *Plan d'Objectifs Climatiques*.

Un long chemin a été parcouru qui, malgré les résultats obtenus en matière de réduction du taux d'émission, il est clairement insuffisant pour atteindre les objectifs prévus et , davantage encore, les preuves scientifiques montrent qu'il n'a pas réussi à ralentir ni même à limiter le réchauffement de la planète. La réalité vers laquelle nous nous dirigeons, si nous maintenons



ce niveau de réponse, semble être pire que les prévisions estimées, c'est pourquoi nous devons prendre des mesures avec plus de force et d'engagement.

Avec cette Déclaration, les Villes Atlantiques comprennent que

- Le changement climatique est en grande partie d'origine anthropique. Elle est le résultat d'une activité humaine intense et continue qui, au cours du siècle dernier, a impliqué une augmentation croissante de la combustion de combustibles fossiles, ainsi que la déforestation et la dégradation de la couverture végétale, associées à des modes de vie et de consommation et de production non durables, qui ont tous conduit à une augmentation des gaz à effet de serre (GES), provoquant une hausse de la température moyenne de la Terre et altérant le système climatique mondial.

Les impacts et les risques liés au changement climatique sont de plus en plus complexes et difficiles à gérer. Le changement des variables climatiques se traduit par des modifications de températures moyennes, des régimes de précipitations, une augmentation de la fréquence et de la gravité des événements météorologiques extrêmes (pluies torrentielles, ou au contraire sécheresses, vagues de chaleur, cyclones, ondes de tempête,...), entraînant des inondations plus fréquentes, une élévation du niveau de la mer, des dommages aux zones côtières, le recul des glaciers.), entraînant des inondations plus fréquentes, l'élévation du niveau de la mer, des dommages aux zones côtières, le recul des glaciers et de la glace arctique, l'acidification et la salinisation des océans, la désertification, la dégradation des terres et des forêts, l'altération et l'extinction des espèces, la perte de biodiversité et bien d'autres choses encore.

Les prochaines années seront cruciales pour limiter le réchauffement climatique. Pour cela, il est prioritaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale et de mettre en place des actions pour diminuer l'impact de l'activité anthropique sur la planète. Les données scientifiques indiquent des effets qui, dans de nombreux cas, sont déjà irréversibles, même si les mesures qui sont prises et qui doivent être prises d'urgence seront efficaces. Nous devons donc nous efforcer d'accroître la mise en œuvre de stratégies et d'actions intégrées d'atténuation et d'adaptation.

Comme nous le constatons déjà, ce changement climatique et ses effets provoquent des impacts environnementaux, urbains, économiques, sociaux et culturels majeurs sur l'ensemble de la planète, y compris les villes. Ses effets auront un impact plus important sur les villes côtières, qui sont particulièrement exposées aux conséquences de la hausse du niveau de la mer, avec une plus grande vulnérabilité en termes d'inondations, d'érosion des fronts côtiers, de salinisation de l'intérieur et d'autres risques.



Ces incidences, selon les prévisions, s'aggraveront considérablement, augmentant ainsi la vulnérabilité des populations dans leur ensemble, et plus particulièrement celle des villes et des écosystèmes côtiers. Cela concerne directement les villes et les communautés appartenant au *Réseau des Villes Atlantiques*. - *Atlantic Cities*.

- Les villes et l'activité urbaine sont directement touchées par le changement climatique et ont une responsabilité directe dans son évolution rapide, puisqu'elles sont responsables de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi elles jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique.

Les villes travaillent depuis longtemps sur des actions d'atténuation, en termes d'objectifs de réduction des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES), d'adoption de mesures visant à réduire la consommation et à utiliser plus efficacement l'énergie et les ressources, de soutien à la transition énergétique, d'utilisation d'énergies durables, de promotion de villes plus compactes, de soutien à la mobilité durable et de mise en œuvre de "solutions fondées sur la nature".

Les Villes Atlantiques, individuellement et conjointement, sont pleinement engagées dans la lutte contre le changement climatique et, dans ce sens, le réseau des Villes Atlantiques a également participé à la stratégie pour le développement durable et à la rédaction du Livre Vert européen.

Nous reconnaissons la montée de la mer et ses impacts associés comme une menace pour nos villes et nos populations. C'est pourquoi, en termes d'adaptation, les Villes Atlantiques travaillent à la promotion de politiques et d'infrastructures résilientes aux effets du changement climatique, pour lutter contre les inondations, les sécheresses et autres événements perturbateurs, en établissant des systèmes d'alerte et des mesures pour minimiser les risques et les effets sur la population, sur l'activité économique et sur le territoire lui-même. Les plans d'adaptation et de résilience sont également essentiels dans les villes.

- Nous rappelons également que les Objectifs de développement durable (ODD) (et en particulier l'objectif 11, qui fait référence aux villes et aux zones urbaines), ainsi que l'agenda Urbain, nous montrent un nouveau modèle inclusif qui prend également en compte l'urgence climatique, en plaidant pour un modèle économique qui garantit la génération de richesse et de croissance et, à son tour, génère une cohésion sociale, qui est plus inclusive, mais qui, en même temps, nous permet de travailler et de vivre de manière plus saine et plus durable.
- Les villes doivent répondre d'urgence aux défis induits par le changement climatique, car il est de plus en plus évident que tout retard dans les actions d'atténuation et d'adaptation dans les villes aura un impact négatif sur leur durabilité et la qualité de vie de leurs habitants. De même, en tant que nœuds d'innovation et de créativité, ils ont la possibilité de piloter les objectifs climatiques au niveau local, avec des stratégies de soutien aux



solutions qui, à leur tour, augmentent les possibilités de développement technologique et commercial et les opportunités d'emploi, tout en faisant progresser la transition vers une économie et des villes plus vertes, plus durables, plus résilientes, plus inclusives et plus prospères.

- Conscientes de notre responsabilité et des risques spécifiques qui touchent les villes côtières Atlantiques, nous faisons écho à l'appel international à lutter contre le changement climatique et nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos villes.

Nous, maires des Villes Atlantiques, nous maintenons notre engagement en faveur du développement urbain et de la lutte contre le changement climatique, réaffirmant la responsabilité acquise lors de *la IXème Assemblée Générale des Villes 'Atlantiques* en 2008 à Donostia/San Sebastian et, par le biais de cette lettre, nous nous engageons à :

- Faire nôtre ce qui a été discuté à la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique-COP26 et nous faisons écho à l'appel international pour lutter contre le changement climatique.

Conscients de notre responsabilité, nous nous engageons à promouvoir le développement urbain durable et la lutte contre le changement climatique au sein du réseau *Atlantic Cities*.

- Accélérer la mise en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos villes et étendre et intensifier, à partir de nos compétences, les actions d'atténuation et d'adaptation, de manière combinée, face au changement climatique, pour limiter ses impacts, tels que l'élévation du niveau de la mer dans les villes, qui affecte plus spécifiquement, nous les villes côtières Atlantiques, ou les phénomènes météorologiques extrêmes.
- Dans le cadre du réseau Atlantic Cities et dans le contexte international, nous nous engageons à promouvoir et à faciliter l'échange de bonnes pratiques en termes d'actions visant à l'atténuation et à la gestion des risques dans un contexte local de changement climatique, en accordant une attention particulière aux impacts et aux risques liés à l'élévation du niveau de la mer dans les villes côtières.

Accélérer les processus et les actions dans cette ligne, et aussi promouvoir les expériences partagées et les projets pilotes, ainsi que le suivi et l'évaluation de ceux-ci, afin que les Villes Atlantiques puissent devenir des références européennes et internationales en matière d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique et, de manière singulière, face à l'élévation du niveau de la mer.



- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en soutenant les politiques et les actions visant à la décarbonisation de l'énergie, aux modèles durables de mobilité urbaine et d'accessibilité et à la promotion d'un urbanisme plus "vert", conformément au *Pacte Vert* européen, afin de devenir des « villes climatiquement neutres » d'ici 2030.
- Améliorer la capacité d'anticipation par la planification et l'analyse des risques et la mise en œuvre de plans visant à améliorer la résilience aux effets du changement climatique, ainsi qu'investir dans l'adaptation par le biais de diverses solutions :

En nous appuyant sur des solutions adaptatives basées sur la nature, pour travailler avec la nature et non contre elle, et avec des interventions sur le littoral et la côte (avec des actions telles que la restauration des dunes, la régénération des plages, des marais et des zones humides côtières), avec des interventions sur les masses d'eau et les systèmes de drainage (plaines d'inondation contrôlées, re-naturalisation des rivières et des lacs, systèmes de drainage durable, . .) ; réalisation d'interventions dans les bâtiments (toits verts, collecte des eaux de pluie, naturalisation des espaces communautaires,...), dans les espaces publics (chaussées perméables, parcs et forêts urbaines, interventions dans les infrastructures de transport,...).

Parallèlement aux actions de protection, nous nous engageons à réaliser des études et des analyses de risques et à promouvoir des mesures d'adaptation (telles que la mise en place d'alertes et de protocoles d'évacuation, si nécessaire, ou la planification et la réalisation du déplacement des habitations et des infrastructures exposées identifiées comme telles vers des zones sûres, ...).

- En plaçant les personnes au centre de nos politiques, concevoir des stratégies et mettre en œuvre des actions pour protéger la population, en particulier les plus vulnérables, des impacts et des conséquences du changement climatique.

Exiger et impulser un changement transformationnel dans nos sociétés, notre économie et nos villes, pour une adaptation efficace au changement climatique, et faire progresser l'action climatique et mettre en œuvre des stratégies et des mesures qui alignent les objectifs d'atténuation et d'adaptation sur les objectifs de développement social et économique.

Promouvoir la prise de conscience sociale de l'urgence climatique et de l'importance de préserver l'environnement et travailler sur des initiatives permettant une transition juste vers des villes avec un modèle urbain, énergétique et de mobilité décarboné, mais aussi inclusif.

- Notre implication locale en tant que Villes Atlantiques est essentielle dans la conception et l'exécution des actions d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique, mais elle n'est pas suffisante.



Nous partons du principe qu'il s'agit d'une responsabilité et d'un effort commun, qui doit se fonder sur la conception d'une gouvernance à plusieurs niveaux, d'une stratégie globale contre le changement climatique qui doit être promue par la collaboration d'organismes régionaux, nationaux et européens. En effet, l'action concerne tous les niveaux de gouvernement et leurs réglementations. Nous tenons à souligner que cet effort commun a une composante publique et une composante privée et qu'il implique bien sûr aussi les citoyens et leur comportement individuel et collectif.

C'est pour toutes ces raisons que les maires des Villes Atlantiques appellent les gouvernements régionaux et nationaux et l'Union européenne à :

- Assumer pleinement les engagements pris lors de la Conférence des Nations unies sur le *Changement Climatique (COP26)* à Glasgow et mettre en place les mesures et les ressources nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'Adaptation au Changement Climatique, afin de renforcer la capacité d'adaptation et de réduire au minimum la vulnérabilité des villes européennes aux effets prévisibles du changement climatique, dans laquelle les villes côtières Atlantiques se trouvent dans une situation de risque spécifique.
- Placer de façon effective le programme d'atténuation et d'adaptation au cœur de la réponse mondiale, en mettant en place les instruments politiques et financiers nécessaires pour accélérer la réponse à la crise climatique, ainsi qu'à la montée du niveau de la mer, et donner un élan et une efficacité accrues aux actions d'atténuation et d'adaptation.

Que les mesures nécessaires soient mises en place pour faciliter l'utilisation des fonds européens comme accélérateurs du processus d'action pour des « villes climatiquement neutres d'ici 2030 ».

- Mettre en place des outils pour donner aux villes (gouvernements locaux) les moyens de réaliser leur potentiel d'atténuation, de résilience et d'adaptation.
- Consolider les cadres réglementaires, issus des compétences nationales et européennes, qui soutiennent la mise en œuvre des stratégies locales et la coopération entre les villes dans la lutte contre le changement climatique.

Tout cela, combiné à la promotion d'une gouvernance à plusieurs niveaux dans la lutte contre le changement climatique et ses effets, pour faciliter la participation et



l'engagement de la science et de la technologie, des entreprises, des organisations et groupes sociaux et des citoyens dans leur ensemble.

- Reconnaître l'élévation du niveau de la mer comme une menace majeure pour l'Europe, ses États et surtout pour les villes côtières, comme c'est le cas pour de nombreuses Villes Atlantiques, et par conséquent, que
 - Soit établie une stratégie spécifique pour soutenir les villes menacées par l'élévation du niveau de la mer.
 - Soit engager une allocation des ressources nécessaires pour développer des actions visant à améliorer la résilience des villes côtières face au changement climatique.
 - Et dans cette ligne, des ressources soient spécifiquement établies pour, de manière systémique, promouvoir et réaliser des évaluations des risques et la mise en œuvre de plans d'adaptation dans les villes côtières.
 - Des mesures appropriées soient prises pour mobiliser les systèmes d'innovation, de science et de technologie dans l'élaboration de solutions visant à atténuer et, surtout, à s'adapter aux effets de l'élévation du niveau des mers.
- Les Villes Atlantiques se portent candidates pour diriger et développer les stratégies et les actions promues par l'Europe dans le domaine de l'adaptation aux effets du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer dans les villes côtières. Pour travailler ensemble à la création d'une feuille de route et d'actions pour assurer une meilleure protection de nos villes et de leur population.

Signature de la « Déclaration atlantique de San Sebastián »:

Les Villes Atlantiques s'unissent pour lutter contre le changement climatique et ses effets.

A Donostia / San Sebastián, le 25 de mai 2022



DECLARACIÓN ATLÁNTICA DE DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN

Las Ciudades Atlánticas se unen en la lucha contra el cambio climático y sus efectos

LA DECLARATION ATLANTIQUE DE DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN

Les Villes Atlantiques s'unissent dans la lutte contre le changement climatique et ses effets

DECLARAÇÃO DE DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN

As Cidades Atlânticas unem-se na luta contra as alterações climáticas e os seus efeitos

DONOSTIA / SAN SEBASTIÁN ATLANTIC DECLARATION

The Atlantic Cities join forces in the fight against climate change and its effects

Firmando la "Declaración atlántica de San Sebastián":

Signature de la " Déclaration atlantique de San Sebastián" :

Assinatura da "Declaração Atlântica de San Sebastián":

Signature of the "San Sebastián Atlantic Declaration":

En Donostia / San Sebastián, a 25 de mayo de 2022

A Donostia / San Sebastián, le 25 de mai 2022

Em Donostia / San Sebastián, 25 de maio de 2022

Donostia / San Sebastián, 25 May 2022

* Nombre y cargo de cada ciudad firmante.

* Nom et fonction de chaque ville signataire.

* Nome e cargo de cada cidade signatária.

* Name and post for each city signing.

A Coruña

A handwritten signature in purple ink, appearing to be "Luis", written over a horizontal blue line.

Agglomération du Contentin

Brest Métropole

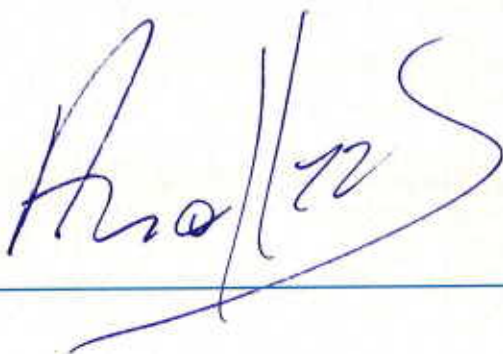
Cork



Donostia / San Sebastián

Diputación Foral de Gipuzkoa

Faro



Gijón

Las Palmas de Gran Canaria

La Rochelle Agglomération

Lisboa

Rennes Ville et Métropole

Santiago de Compostela

Santander

Viana do Castelo

Biarritz

Amor